



1. Pour l'UEPAL , cultiver ces 4 lignes directrices

1.1. La plomberie

Les visites, les rencontres et les échanges m'ont conforté que ce ne sont pas tant des idées nouvelles, géniales, originales dont avons besoin, que de cultiver, d'entretenir, de développer, d'amplifier ce que nous sommes, ce qui nous a été donné et de le vivre, de le partager. Autrement dit ce dont nous avons besoin n'est pas dans la théorie, les idées neuves, géniales, étonnantes, les concepts, les doctrines, les pensées, mais dans la pratique, la réalisation, dans la « plomberie » de terrain ! J'utilise cette image du « **praticien plombier** » que je prends – en toute modestie – à Esther Duflo² :

« ... il se trouve que les questions de politique économique impliquent souvent une bonne part de plomberie : les grandes idées, les réformes structurelles, attirent peut-être plus les hommes et les femmes politiques, et également nombre de leurs conseillers (y compris les économistes), mais, dès lors qu'il est question de mettre en œuvre une politique sur le terrain, les questions et les détails pratiques se multiplient, et ce sont ces détails qui peuvent faire la différence entre un succès et un échec. Les grandes orientations sont souvent données par un cadre idéologique ou politique clair (parfois fourni par le type d'économistes qui sont plus des « scientifiques » que des plombiers)».

Aussi en Église, en paroisse, nous avons besoin de bon sens, de praticiens, de « plombiers qualifiés ». « La foi, la théologie naissent quand l'Église fait face à de nouvelles questions parce qu'elle est capable de s'exposer » (Ernst Käsemann).

1.2. Profilage des paroisses et adaptations

Maintenir notre protestantisme historique va nous demander de soutenir certains lieux, de transformer d'autres, d'abandonner des lieux ; je propose de reprendre les trois modèles suivants, bien sûr à adapter aux réalités de terrain, mais qui devraient orienter nos 3-6-9 prochaines années :

- a. Maintenir une présence d'Église sur le terrain des attentes premières : catéchèses, cultes, actes pastoraux, visites ;

- b. Encourager des communautés profilées selon le terrain : profilage d'une communauté qui épouse un projet local, une réalité de terrain, des compétences disponibles, des engagements existants ;
- c. Promouvoir des lieux de ressources et d'expérimentations : profilage de formes particulières de paroisses qui non seulement nous enracinent sur un terrain, mais cherchent également à répondre à la quête contemporaine de sens et de spiritualité ;

Cette orientation de profilage des paroisses permet à la paroisse de porter un projet particulier de notre UEPAL. Plutôt que de créer des postes particuliers de pasteurs spécialisés déconnectés des communautés locales, ce seront les paroisses qui pourraient se « spécialiser ».

1.3. Le « langage » protestant³

Comment cultiver notre « langage de protestants historiques » - langage dans le sens culturel, musical, théologique, positionnements sociétaux, culture du débat ... Ce « langage commun » permet de construire « la personne protestante », d'identifier notre profil particulier dans le panorama des christianismes contemporains, de construire et de cultiver une appartenance en faveur de la « transmission horizontale » (les nouveaux protestants), la transmission « verticale » (parents-enfants) étant en diminution.

Vous connaissez l'importance d'une langue commune, du langage commun dans une famille : ce sont des expressions, un certain humour, des blagues, des allusions, mais ce langage familial c'est aussi une culture culinaire, des plats, des repas de famille, des retrouvailles, des métiers, des bonheurs partagés, des blessures, des échecs familiaux vécus, partagés, ce sont parfois aussi des vêtements, des chants, une maison. Je pense qu'il est important de cultiver notre langage familial d'Église protestante

Là aussi nous n'avons pas besoin de grandes idées, de théorie, de système, de structure, mais tout simplement de « plombiers », de praticiens, de vécu. C'est pourquoi j'insiste souvent sur le chant :

non pas écouter des professionnels ou des spécialistes, mais pratiquer, être créateur et acteur et non pas auditeur, spectateur et consommateur. Le chant a ceci de fort, de chrétien, de protestant, c'est que chacun peut contribuer, peut participer, écouter les autres, chanter avec les autres, faire silence, laisser les voix des autres prendre place, et prendre soi-même sa place. Si je ne chante pas, je manque

Ce langage commun est lié à la Bible, au chant, mais aussi à notre culture du débat, à nos positionnements éthiques, à notre rapport à la Loi, à la place de la femme dans le protestantisme, à notre manière non cléricale et synodale de vivre l'Église, peu attachée à la célébration de mystères ou de vérités à défendre, mais une tradition religieuse soucieuse de la vie humaine, de la justice, un protestantisme du coup engagé dans l'action éducative, sociale et culturelle.

En UEPAL, il sera important de cultiver un langage commun aussi dans le culte : le projet des premières liturgies UEPAL (obsèques, bénédiction de mariage) aura à se prolonger dans l'élaboration de liturgies dominicales pour notre UEPAL, de liturgies de confirmations, et pourquoi pas en commun avec l'ÉPUdF.

1.4. Nos institutions UEPAL

Il n'y a pas de d'institution idéales, il y a des femmes et des hommes qui les font vivre. Nos institutions UEPAL fonctionnent bien, il n'est nul besoin de distribuer des titres, des co-présidences, des honneurs qui feraient croire que changer une structure changerait quelque chose à la vie⁴

C'est pourquoi plutôt que de refondation – l'UEPAL fonctionne bien – je parlerais d'ajustements ici et là à mettre prudemment en place : ce dont nous avons besoin en UEPAL, c'est de cultiver sur les territoires la confiance, la collégialité, le discernement⁵ :

- **la confiance** envers celles et ceux que l'on a discernés et appelés pour assumer cette charge et à qui on a « confié » cette responsabilité. Confiance qu'ils sauront être attentifs à tous, discrets dans leurs propos et leurs débats internes. Cette charge qu'ils exercent à l'écoute de celles et ceux qui les ont désignés, c'est toujours dans l'écoute de la Parole qu'ils chercheront à se déterminer ;
- **le discernement** qui amène à choisir des personnes en fonction de leurs compétences, de leurs

charismes, de leurs engagements. La communauté les appelle parce qu'elle les croit capables d'assumer ce ministère de conseillers. Ce n'est donc ni une dignité, ni un honneur, mais un service qui suppose disponibilité, discrétion et ouverture aux autres. Le discernement sera aussi celui du conseil : viser la fidélité à l'Évangile et rechercher le bien commun.

- **la collégialité** s'exerce d'autant mieux que le conseil tend à être lui-même une communauté dont les membres se connaissent et s'estiment, se respectent et ont du plaisir à se retrouver et à travailler ensemble. Il sera important que chacune chacun puisse s'exprimer sans se sentir jugé ou écarté. Ne pas éviter d'avoir des débats de fond lorsqu'ils s'imposent afin d'assumer les différences voire les différends et grandir ainsi dans le respect. Si le consensus n'est pas possible, la majorité veillera à respecter la minorité.
- la **solidarité** entre conseillers lorsque des décisions ou des orientations auront été prises. La collégialité et la solidarité sont les conditions pour une parole libre en conseil. Solidarité avec l'Église régionale et au-delà : un conseil presbytéral est à la charnière entre la communauté locale et l'universel, c'est-à-dire sur tout ce avec quoi l'Église est en solidarité.

Alors éventuellement nous pourrions envisager des ajustements de structures ou des "aménagements" du droit local des cultes par voie réglementaire⁶. Leurs pertinences et leur intelligence seront d'abord le fait des personnes qui font fonctionner ces structures. Il est nécessaire d'exposer les conséquences et implications de mesures proposées et d'en apprécier leur faisabilité ; leur intérêt est aussi de s'interroger sur la nécessité de nouvelles mesures.

Mon expérience de 17 années en UEPAL confirme que lorsqu'il y a des désaccords ce n'est pas tant entre Luthériens et Réformés mais c'est bien ailleurs que cela se passe. Nous voyons que nous n'avons pas les mêmes priorités, pas la même manière de vivre l'Église :

- selon que nous serons des gens de la ville ou des gens de la campagne
- Selon notre âge : les différences de générations, entre les 70 ans et les 30-40 ans, ne sont pas sans importance ;
- selon que l'on est protestant de parents en enfants depuis des générations ou que l'on est un nouveau protestant ; selon que l'on est protestant par transmission générationnelle, verticale, ou bien que l'on devient protestant « horizontalement » venant du catholicisme, des mouvements évangéliques, pentecôtistes, de la société civile laïque ... ;
- selon que l'on appartient à une famille protestante habituée à tenir l'Église en Alsace-Moselle ou que l'on vient pas de ces familles, selon que l'on est Français alsacien ou Français de l'Intérieur, ou Allemand, voire d'un autre continent ;
- selon que l'on soit plutôt traditionnel, libéral, charismatique, calviniste, liturgique High Church, Vahanianais, Bultmanien, Barthien, crypto catholique ;
- selon que l'appartenance à l'Église se vive par un enracinement local fort et un profilage paroissial marqué, et les lieux où l'on vit l'Église en réseaux, en prestations.

Nos identités sont devenues « liquides » ou « diversifiées ». Une refondation de structure « par en haut » ferait croire à des changements. Une nouvelle étape de l'UEPAL sera ce qui se fera dans les territoires : innovations, expérimentations, cantisations, créations de modèles (cf. ci-dessus point 1.2. & 1.3.)

2. L'UEPAL pour 2024-2027

Je propose

- de poursuivre mes démarches de rencontres, de présences, d'écoute, d'expérimentation sur le terrain, dans les paroisses. L'Union a besoin d'être vue et expérimenté dans nos communautés et pas de nouveaux titres ou de nouvelles structures.
- d'expérimenter les dispositions ci-dessous, avec évaluation par le conseil plénier chaque année avant l'été
- de mettre en place une gouvernance de collégialité, de concertation et de suivi des réalisations.

Mon mandat de président de conseil synodal, et donc de membre des conseils de l'UEPAL, court jusqu'à juin 2027, donc encore 32 mois.

2.1. Sur les paroisses

Encourager le profilage des paroisses selon le terrain de chacune et selon les ressources humaines, les compétences et les envies.cf. ci-dessus point 1.2.

Cette orientation pourra aussi encourager l'évolution éventuelle sur les bâtiments et les institutions : l'adaptation aux projets spirituels pouvant entraîner des regroupements voir des fusions (cf. Altwiller, Thann-Fellingering , Saint-Martin-Mulhouse... et aussi le passage de 5 consistoires réformés à 3).

La véritable urgence qui se profile à notre horizon très proche serait: une "réforme territoriale"» : laisser les territoires s'orienter, poser et développer leurs profils

2.2. Sur la formation des cadres en UEPAL

- Pasteurs, aumôniers, ministères particuliers, prédicateur-trices, et aussi : présidents, trésoriers, secrétaires. Pratiquer plutôt en réponse à des demandes de secteurs, plutôt qu'en grande assemblée.
- Poursuite du travail du groupe « Vademecum, CDM, formation... » en vue du renouvellement de la CDM en 2025 et d'une ressource pastorale pour ce pôle CDM-Formation.
- Vu les questions immobilières et juridiques –lourdes et complexes- se posera très vite la question d'un « service juridique » en UEPAL, comme nos partenaires des Églises allemandes : une piste serait l'embauche d'une personne juriste. Une autre piste est de poursuivre la pratique actuelle : le « pôle actuel » (Mme Faverot, M. Machabert, la DRH) traite les sujets en une première étape et sollicite alors les spécialistes compétents par domaine.

2.3. Sur le langage :

- a) Poursuivre le travail d'élaboration et d'expérimentation de la liturgie (bénédiction de couple, obsèques) sur des propositions pour les cultes dominicaux, les cultes de confirmations (catéchumènes, adultes), des cultes de baptême (enfant, adulte) ; proposer des liturgies et les expérimenter 1 à 2 ans an pour pouvoir alors les reprendre, les modifier, les réorienter et alors éventuellement les adopter ; une collaboration avec l'EPUDF serait plus que souhaitable. Les cultes, les liturgies qui accompagnent nos grandes étapes de vie (naissance, adolescence-adulte-confirmation, passage en vie de couple, décès) sont un service que nous rendons en accompagnant et donnant du sens spirituel à ces temps essentiels de nos vies.

- b) Orienter le service musical vers le chant d'assemblée et la formation d'animateurs bénévoles de chants. Il s'agit de mettre la priorité sur la communauté et ses membres en tant qu'acteurs et participants et impliqués plutôt que consommateurs et auditeurs.
 Cette orientation est celle des Eglises Protestantes en Suisse (EKS & EERS) : non pas éditer un nouveau recueil de chants mais pratiquer en paroisses les chants avec des aides et aussi une journée de chant : le 1^{er} Avent (cf. www.enchanté-ref.ch) : singen, singen, singen.
- c) Transcrire le document UEPAL sur la transmission (projet éducatif UEPAL de 2016) en propositions de programmes de catéchèses et de cultes de confirmations. Le partenariat de proximité – entre paroisses-secteurs-intérêt – sera à privilégier plutôt qu'une transmission verticale de spécialistes.
- d) Poursuivre la connaissance de notre protestantisme dans son esprit d'ouverture, sa capacité de dialoguer avec la culture contemporaine, son éthique construite qui articule une liberté de parole avec des apports critiques, un sens des responsabilités, des propositions pragmatiques. Nos domaines classiques sont : la place de la femme en Église et la promotion de sa dignité dans le monde; la conception du couple comme alliance ; les limites, le rôle de la conscience individuelle et les questionnements sur le début de vie (défense de IVG) et la fin de vie (évolution de la Loi Claeys-Leonetti) ; la protection des migrants « il n'y a pas d'étrangers sur cette terre » ; le souci des populations les plus fragiles et la prise en compte du « temps long » sur les questions écologiques ; notre attachement et notre confiance en la République française, son État de droit, sa déclaration des droits de l'homme, ses fondements et engagements humanistes, sociaux, laïcs, européens, sa protection de la liberté et de la dignité de tout être humain...

2.4. L'outil financier de notre Église : l'ESP

Il est important que ce bras financier (le Conseil d'Administration de l'ESP et son AG) soit au service des orientations déterminées par le bras « politique » : l'Assemblée de l'Union et le conseil plénier. L'ESP a un rôle essentiel pour dire les possibilités, les alternatives possibles et les conséquences des choix. L'ESP a aussi une mission de pédagogie, d'explication, d'aide aux paroisses pour dire le sens de l'argent en Église et mettre en place des outils de terrain.

Je propose que la présidence de l'ESP soit assurée par une personne laïque autre que les présidentes de l'EPCAAL & EPRAL, et que cette personne présidente de l'ESP soit membre du conseil plénier de l'UEPAL. Nous retrouverons ainsi la fonction du « trésorier » dans un conseil presbytéral ou dans un conseil d'administration.

Par ailleurs, poursuivre la réflexion de l'ESP en vue de la création d'une structure pour héberger les capitaux et biens immobiliers en UEPAL.

2.5. Présence dans la société :

- Reprendre les relations avec le consistoire israélite (culte statutaire) et avec les autres cultes non statutaires d'Alsace et de Lorraine ; poursuivre avec les Catholiques. S'appuyer sur les ressources et les compétences de la CEA, de la ville, de la Région qui sont demandeurs et en soutien permanent.
- Assurer une présence auprès des autorités civiles
- Occuper les débats éthiques où notre protestantisme historique a non seulement sa place mais toute sa pertinence intellectuelle, réflexive, et questionnant dans le concert particulier des « religions » souvent perçues comme « un bloc contre »

- Cellule de veille d'actualité proposée par la CPLR et à mettre en place à la rentrée : 2 fois par mois, lundi 09h00 – 09h45, faire le point de l'actualité et envisager éventuellement une prise de position et donc constitution et suivi un groupe porteur ad hoc pour le sujet retenu
- Répartitions de nos représentations et engagements : FPF, EPuDF, CéCEF, EKIBa, CEC, GEKE, KKR ... Personnellement je tiens à maintenir la présence à l'EPuDF et à la FPF. Cette dernière est notre partenaire indispensable pour le protestantisme français et pour son soutien au droit local (c. début 2024, la question des classes internationales de Sturm, classes « sauvées » grâce à la FPF).

2.6. Travail des conseils restreints et plénier de l'UEPAL

Garder le rythme actuel des conseils restreints (deux mardis par mois 14h-18h) pour traiter les questions courantes.

Conseils pléniers : passer de 4 à 6-7 annuels en investissant un créneau plus favorable aux personnes laïques : par exemple le vendredi soir – samedi 13h00 (cf. la pratique du conseil national de l'EPuDF), avec la soirée conviviale du vendredi.

ODJ préparé par les président-es & vice président-es ; puis à proposer et adopter en début de chaque conseil

Présidence tournante de conseil

Informations par écrits à l'avance pour laisser la place aux sujets de l'ODJ

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie de votre attention

¹ en conformité au décret du 18 avril 2006 qui établit que les 15 membres du conseil plénier nomment à la présidence du conseil plénier et du conseil restreint de l'UEPAL : soit par la personne à la présidence du directoire, soit la personne à la présidence du conseil synodal : « Art. 4-2. - Le conseil plénier de l'Union désigne à sa présidence en même temps qu'à celle du conseil restreint soit le président du directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, soit le président du conseil synodal de l'Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine. »

Décret du 18 avril 2006 modifiant le décret du 26 mars 1852 sur l'organisation des cultes protestants dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

2 « Il est donc utile de penser aux économistes non comme à de purs scientifiques, mais comme à des techniciens, des ingénieurs ou même des plombiers qualifiés. Dans un certain nombre de domaines, les économistes ont une expertise et des modèles qui peuvent servir de guide pour proposer des réponses à des problèmes spécifiques ou pour analyser et évaluer théoriquement les solutions proposées par des acteurs de terrain. Or, il se trouve que les questions de politique économique impliquent souvent une bonne part de plomberie : les grandes idées, les réformes structurelles, attirent peut-être plus les hommes et les femmes politiques, et également nombre de leurs conseillers (y compris les économistes), mais, dès lors qu'il est question de mettre en œuvre une politique sur le terrain, les questions et les détails pratiques se multiplient, et ce sont ces détails qui peuvent faire la différence entre un succès et un échec. Les grandes orientations sont souvent données par un cadre idéologique ou politique clair (parfois fourni par le type d'économistes qui sont plus des scientifiques que des plombiers). Les procédures, dans les grandes lignes, par les ingénieurs ou les bureaucrates. Mais les détails sont trop souvent ignorés. A tous les niveaux, les décideurs réalisent que ces collaborations augmentent leurs chances de succès pour les programmes qu'ils voulaient mettre en place. Cela ouvre la possibilité de collaborations passionnantes entre des bureaucrates, qui veulent faire au mieux et qui connaissent les possibilités administratives, et des chercheurs modestes, qui bénéficient de l'expertise de base de la discipline, de l'expérience acquise dans d'autres contextes, et de la maîtrise des outils de l'expérimentation pour guider la prise de décision sur les détails sans se substituer aux gouvernements sur la définition des grandes lignes. »

La leçon inaugurale d'Esther Duflo au Collège de France : « Pratiquer l'économie comme une science véritablement humaine » Par Esther Duflo (Économiste). Le Monde, 24 novembre 2022.

³ Cf. une présentation :

<https://uepal.sharepoint.com/sites/conseildelunion/Documents%20partages/2023%20Conseils%20et%20AU/8%20%20C%20PLENIER%2028%20mars%202023/PMC%20UEPAL-2033-déjà2024-a.pptx>

Au XVI^e, ce langage était avant tout :

Une langue (le français)³, des métiers (des juristes, des artisans, des imprimeurs, des commerçants, des enseignants, des magistrats, des artistes, plus tard des entrepreneurs, des voyageurs, des agriculteurs, des universitaires), de la littérature, un code civil protestant (l'institution de la religion chrétienne) des relations internationales, des sujets de sociétés à débattre : le salut, la grâce, le pouvoir (notamment dans l'Église) l'argent, la politique, l'éducation, la volonté de lutter contre la souffrance, de maîtriser les éléments malheureux de la nature la place de la femme, le célibat, la sexualité ... L'appartenance à une Église c'est aussi ce langage commun dans lequel nous nous retrouvons, nous nous comprenons, nous accueillons, nous réformons.

⁴ Cf la parole attribuées à Tancredi Falconeri dans le Guépard de Luchino Visconti: « si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change ». Tancredi veut dire à son oncle le prince Salina : « Si vous voulez conserver vos privilèges, soyez un acteur des bouleversements en cours »

⁵ Cf. l'édito : <https://www.uepal.fr/reflexions/2024-annee-elective-protestantisme-democratie-et-conseil-presbyteral/>

⁶ Cf. Jean Volff (lettre du 1er novembre 2001 au Directoire) : « ... Certes des "aménagements" du droit local des cultes par voie réglementaire sont possibles. Je suis bien placé pour le savoir puisque c'est moi qui ai engagé nos Églises dans cette voie en 1981. Mais une fusion, ou simplement une transformation profonde des structures de base actuelles, relèveraient du domaine de la loi et non du décret ».

⁷ Cf. <https://www.uepal.fr/reflexions/2024-annee-elective-protestantisme-democratie-et-conseil-presbyteral/>